



Wallonie

Administration communale de Walhain N/Réf. : URB - 2022/PB/37

URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **PERMIS D'URBANISME CODT**.

Le/les demandeur(s) est/sont : Monsieur Christophe BRIGODE rue saiwère 1 à Walhain

Le terrain concerné est situé à Rue de l'Abbaye, *** à 1457 Walhain, et cadastré 03 C 325S.

Le projet est de type : « Construction d'une habitation », et présente les caractéristiques suivantes : *art. D.IV.5 et D.IV.40 - Annonce - les demandes impliquant un ou plusieurs ECARTS aux permis d'urbanisation (lotissement)*.

L'annonce est ouverte le 16/08/2022 et clôturée le 30/08/2022.

Le dossier peut être consulté (sauf les données à caractère personnel), uniquement sur rdv pris préalable, durant la période d'enquête, sauf les mardis, aux jours ouvrables en matinée, à l'adresse suivante : Administration communale de Walhain, Service Urbanisme, Champs du Favia 8 (1^{er} étage) à 1457 Walhain-Saint-Paul. Aucune permanence n'est prévue au Code.

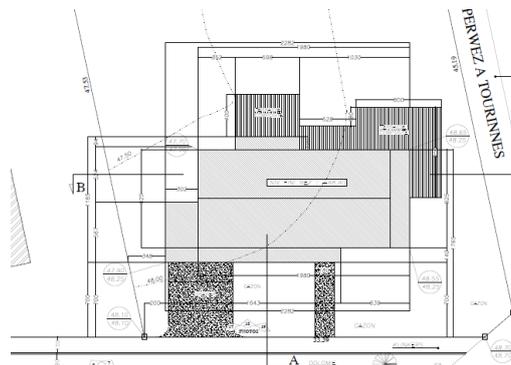
Certaines pièces du dossier sont parfois consultables en ligne sur <https://www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/urbanisme/dispositions-officielles>

Les réclamations et observations (exclusivement) écrites sont à envoyer avant le 30/08/2022 au collège communal.

La période d'annonce effective prend en compte le fait qu'elle doit démarrer le 16/08/2022 mais il y a lieu ici de prendre en compte le report automatique en cas de suspension prévue par le Code càd la suspension prévue au Code du 16 juillet au 15 août. La consultation du dossier est possible durant toute la période non concernée par la suspension.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- de préférence, par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@walhain.be**
- par courrier (ordinaire) à l'adresse suivante : **Place Communale, 1 à 1457 Walhain ;**
- remises à l'agent traitant au service urbanisme : Champs du Favia 8 ou au Secrétariat général Place communale 1 à Walhain.



Le courrier ou le courrier électronique portera la mention **2022/PB/37** ainsi que les coordonnées (lisibles) nom et adresse (postale même en cas d'envoi par courriel) de l'expéditeur.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant.

Service Urbanisme Communal : **Nathalie VAESKEN** - 010/65.33.90 Adm. communale de Walhain Place communale, 1 à 1457
WALHAIN